



LISTE DE PIÈCES À FOURNIR EN CAS DE VENTE D'UNE MAISON

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre d'un dossier de vente d'une maison, je vous prie de bien vouloir nous transmettre :

A/ L'état civil complet de chacun des vendeurs:

- Nom, prénom(s)
- Lieu et date de naissance
- Profession
- Nationalité
- Adresse actuelle
- Coordonnées (mail + téléphone)
- Situation matrimoniale:
 - * Si vous êtes marié: nom et prénoms du conjoint, date et lieu du mariage, le régime matrimonial qui vous est applicable (Merci de nous indiquer si vous avez signé à un contrat de mariage ou si vous avez procédé à un changement de régime matrimonial depuis votre mariage)
 - * Si vous êtes divorcé: nom et prénoms de l'ex conjoint, date et lieu du jugement de divorce
 - * Si vous êtes célibataire
 - * Si vous avez conclu un PACS: date et lieu d'enregistrement (mairie ou tribunal) de votre convention ou nom du notaire ayant rédigé la convention et procédé aux formalités. Je vous remercie de bien vouloir m'adresser une copie de votre convention de PACS.

B/ Les documents suivants:

- Le titre de propriété (acte de vente , donation, attestation immobilière en suite d'un décès....) ;
- Le dernier avis de taxe foncière ;
- Le dernier entretien de la chaudière s'il y a une ;
- Les diagnostics techniques relatifs au bien :
 - *Amiante (permis de construire antérieur au 1^{er} juillet 1997)
 - *Plomb (permis de construire antérieur au 1^{er} janvier 1949)
 - *Gaz
 - *Electricité
 - *DPE
 - *Etat des risques
 - * Loi Carrez
 - *Termites (selon les secteurs géographiques)
 - *Mérules (selon les secteurs géographiques)

Si votre bien se situe dans un lotissement (à vérifier dans votre titre de propriété) :

- Le cahier des charges du lotissement
- Les statuts de l'association syndicale s'il y en a une
- Le procès verbal des trois dernières assemblées générales en cas de réunion
- Le nom et les coordonnées (adresse et/ou mail) du président de l'association syndicale

Si vous êtes à l'origine de la construction de votre bien :

- Le permis de construire obtenu
- La déclaration d'achèvement des travaux
- Le certificat de conformité
- L'assurance dommage ouvrage si elle a été souscrite
- Facture + attestation d'assurance des entreprises ayant participé à la construction
- Les plans joints à la demande de permis de construire

De plus, je vous remercie de me préciser :

1) Si vous avez réalisé des travaux importants depuis votre acquisition, si oui, me transmettre:

* L'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable)

* L'assurance dommage-ouvrage si elle a été souscrite

2) Si votre bien est équipé d'un détecteur de fumée

3) Si la vente comprend du mobilier.

* Si oui, me transmettre une liste détaillée et chiffrée du mobilier restant

Exemple :

Désignation des meubles	Valeur
1/ CUISINE	
Hotte	300,00 EUR
Plaque vitrocéramique	500,00 EUR
Congélateur	500,00 EUR
Réfrigérateur	500,00 EUR
Four	500,00 EUR
Cinq meubles hauts	2000,00 EUR
Quatre meubles bas	1850,00 EUR
Deux meubles colonne	925,00 EUR
2/ SALLE DE BAINS	
Deux meubles colonne	925,00 EUR
Un meuble sous vasque	500,00 EUR
3/ EQUIPEMENTS	
Alarme	500,00 EUR
Climatisation	1000,00 EUR
Total	10000,00 EUR

4) Si le bien constitue votre résidence principale.

* Si votre bien est loué, merci de me transmettre la copie du bail ainsi que la copie du congé.

5) Si le bien est raccordé au tout à l'égout.

* Si non, merci de me transmettre le diagnostic de l'installation d'assainissement individuelle.

6) Si le bien comporte des équipements particuliers (cuve à fioul, cuve à gaz, ancienne fosse septique, panneaux photovoltaïques, piscine, puits, ...)

L'équipe GAGNAIRE ASSOCIES NOTAIRES reste à votre entière disposition, pour toute question complémentaire.

A bientôt.